

Liaisons piétonnes

Peu étendue, Annemasse est une ville propice à la marche à pied. La Ville a ainsi créé des liaisons vertes pour offrir aux piétons des itinéraires agréables.

La Ville aménage un réseau de liaisons vertes, ou liaisons piétonnes, dans le cadre du Schéma des espaces verts. Objectif ? Inviter chacun à utiliser ses jambes pour se déplacer en ville plutôt que de prendre sa voiture.

« Nous sommes la ville des courtes distances, idéale pour la marche à pied »
 constate Mylène Saillet Raphoz, Maire-adjointe, en charge de la Transition écologique, de la végétalisation et des espaces verts.

En quelques minutes, il est en effet facile de rejoindre le centre-ville ou de partir prendre l'air dans l'un des parcs ou espaces naturels situés à proximité de chez soi.

Pour faciliter ces déplacements non polluants, plusieurs itinéraires sont et seront balisés et aménagés pour relier chaque quartier au centre-ville, aux principaux équipements publics et aux espaces verts.

Les principales destinations avec leur distance exprimée en temps de marche à pied sont indiquées par un fléchage spécifique (panneaux jaunes).



Les liaisons vertes aménagées sont les suivantes :

- **du centre-ville à Romagny** : traverse le parc Eugène Maître, les jardins familiaux de Romagny et l'espace autour de

<https://www.annemasse.fr/au-quotidien/environnement/liaisons-pietonnes>

la MJC de Romagny

- › **du centre-ville au complexe Martin Luther King** : via Chablais Parc, à travers le parc Olympe de Gouges
- › **du centre-ville à l'Arve** : par les jardins du Planet, le parc de Valeury, les jardins du Vernand et les bords d'Arve, avec le jardin des Iris
- › **du quartier du Perrier à l'Arve** : en passant par le parc du Pralère jusqu'au bords d'Arve
- › **quartier Brassens Joroux** : de la rue du Joroux en passant par le square Brassens Joroux, traversée du quartier avec une connexion jusqu'au lycée Jean Monet.
- › **du quartier de Château Rouge à l'Arve** : de la rue du Saget à la route de Bonneville, permettant de rejoindre les jardins du Planet, le parc de Valeury, les jardins du Vernand et les bords d'Arve, avec le jardin des Iris



Au total, 9,8km de liaisons piétonnes pour se déplacer en ville plutôt que de prendre sa voiture.

ANNEMASSE
à vivre ensemble
☎ 04 50 95 07 00

MAIRIE D'ANNEMASSE
BP 530
74107 Annemasse cedex

HORAIRES :
Du Lundi au Vendredi :
9h > 12h & 13h30 > 17h